

DOSSIER DE PRESSE

RN57 RÉPARATION DU PONT DE LA TUILERIE – REPRISE DES TRAVAUX

À hauteur de la Cluse-et-Miioux (25)

Du 28 août au 10 novembre 2023

SOMMAIRE

I - Des travaux indispensables

II - Description des travaux

III - Le planning initial et aléas rencontrés

IV - Le nouveau planning et le mode d'exploitation retenu

V – Ce qu'il faut retenir

IV - Annexe – Présentation de la DIR Est

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le

RN57 – Reprise des travaux de réparation d'un pont à hauteur de la Cluse-et-Mijoux (25) par la DIR Est

Du lundi 28 août 2023 au vendredi 10 novembre 2023, la Direction interdépartementale des Routes Est (DIR Est), pour le compte de l'État, va procéder à des travaux de réparation du pont de la Tuilerie à hauteur de la Cluse-et-Mijoux (25) sur la RN57.

Ces travaux entraîneront :

1. Pour les poids lourds :

- la fermeture de la RN57 dans les deux sens de circulation du 28 août au 02 octobre 2023 et du 30 au 31 octobre 2023 ;
- la fermeture de la RN57 dans le sens France – Suisse du 02 octobre au 10 novembre 2023 ;

2. Pour les autres véhicules :

- la fermeture de la RN57 dans les deux sens de circulation du 12 au 13 septembre et du 30 au 31 octobre 2023 ;
- la fermeture de la RN57 dans le sens France – Suisse du 28 août au 10 novembre 2023.

Des déviations seront mises en place à hauteur de Pontarlier et de Touillon-Loutelet.

**Consciente des désagréments liés à ce chantier,
la DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension.
Elle leur recommande la plus grande prudence
et la modération de leur vitesse sur les déviations.**

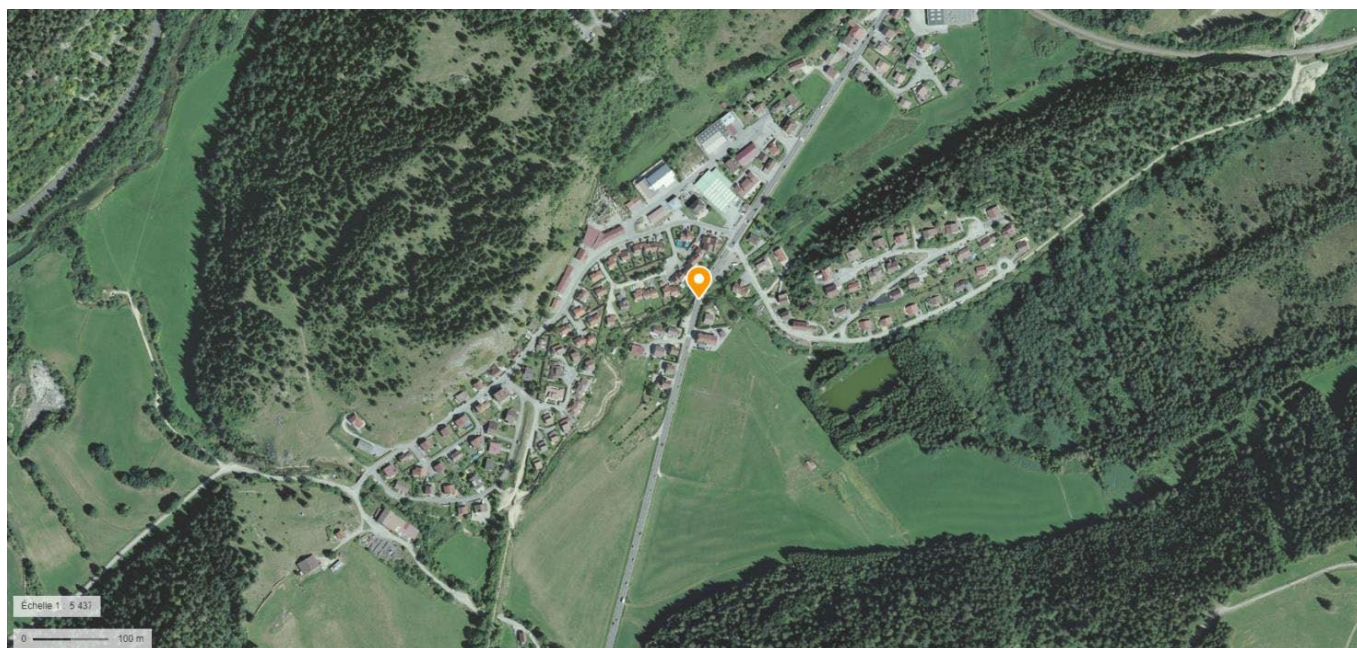
Contact presse :
Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 42 52 55 60

I – Des travaux indispensables

Le Pont de la Tuilerie est situé dans la commune de la Cluse-et-Mijoux. Il supporte la RN57 et permet de franchir le ruisseau La Morte.

L'ouvrage présente une dégradation importante due à des problèmes d'étanchéité : effritement des pierres, déchaussement de la maçonnerie, présence de calcite. Le bandeau de la voûte présente d'importants désordres et de ce fait l'ouvrage n'est plus en mesure de garantir ses fonctions structurelles.

Au vu de l'état de celui-ci et des contraintes hydrauliques, la solution de confortement portera sur la réalisation d'un ouvrage de type pont dalle assurant un franchissement sans interaction structurelle avec l'ouvrage voûté existant. Cette solution a été validée avec la Direction Départementale des Territoires au titre de l'environnement.

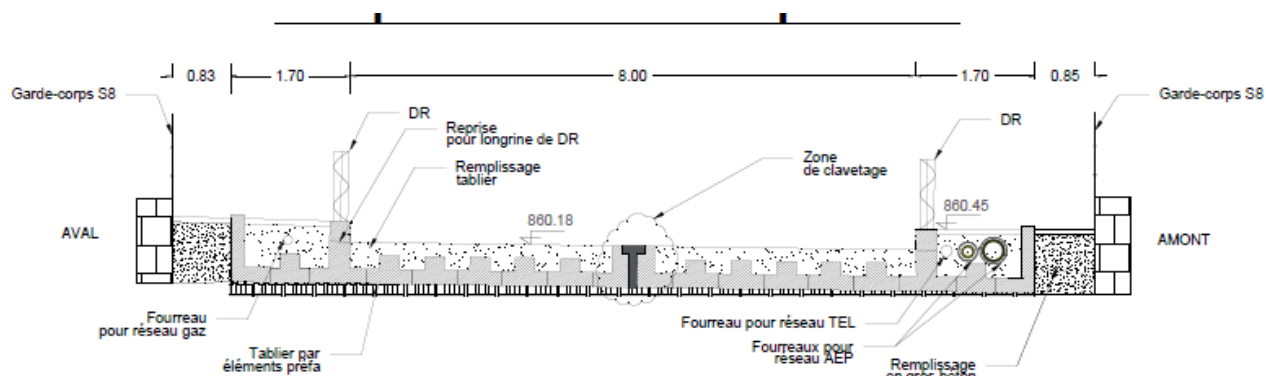
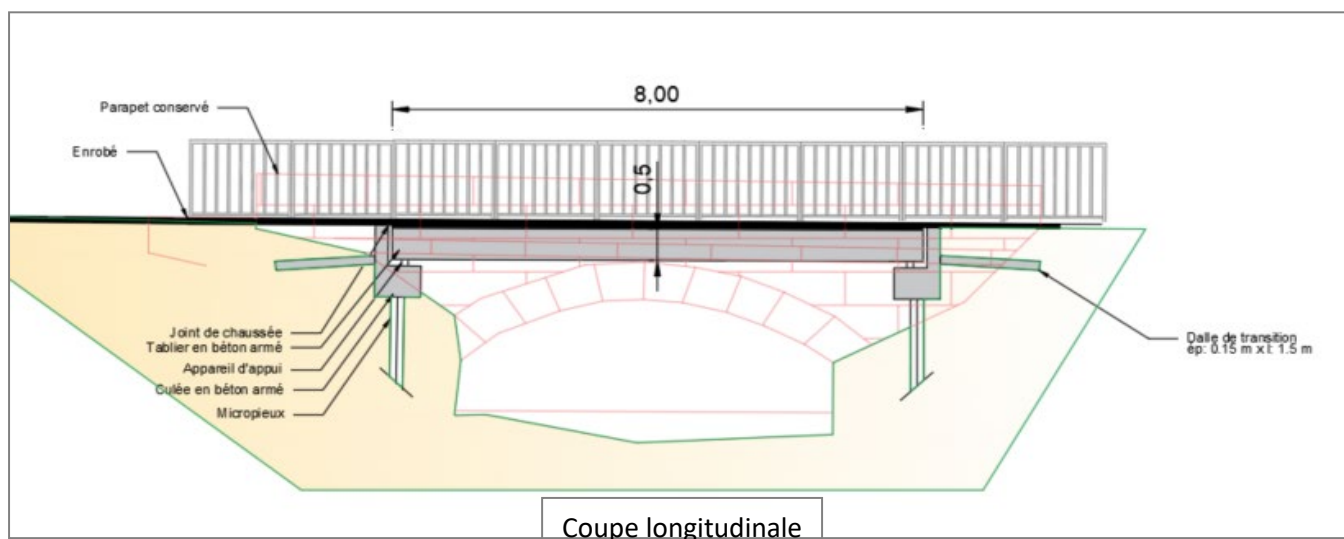


II – Description des travaux

Les travaux consistent en la réalisation d'un pont dalle au-dessus de la voûte existante. Ceci permettra de décharger la voûte tout en conservant l'ouvrage actuel. De plus, il s'agira d'aménager deux trottoirs afin de permettre une circulation sécurisée des piétons.

La réalisation des travaux se décompose suivant les étapes suivantes :

- Dépose de la voirie existante y compris des réseaux présents
- Mise en œuvre du système de fondation
- Mise en œuvre des culées
- Réalisation du pont dalle
- Aménagement de la chaussée et remise à neuf des réseaux.



III – Le planning initial et aléas rencontrés

Initialement, les travaux devaient se dérouler en 4 phases :

- A. du 17 juillet au 28 juillet : coupure de la RN 57 pour tous les usagers
- B. du 31 juillet au 10 septembre : alternat pour les VL – coupure pour les PL
- C. la nuit du 3 au 4 août : coupure de la RN 57 pour tous les usagers
- D. du 11 septembre au 12 septembre : coupure de la RN 57 pour tous les usagers

Lors des travaux réalisés durant la première phase, des éléments de maçonnerie profondément enterrés et faisant partie du pont existant ont été découverts.

Ces éléments de maçonnerie sont situés dans la zone de fondation de la dalle à construire.

Compte tenu de cet aléa, de la contrainte liée au Festival de la Paille et de la nécessité de réévaluer et d'adapter le projet initial, il a été décidé de suspendre les travaux et de remettre la RN57 en circulation.

Différentes solutions techniques ont été étudiées. La solution retenue permet de redémarrer le chantier à compter du 28 août 2023. Elle permet également d'optimiser le plus possible les périodes de coupure .

IV – Le nouveau planning et le mode d'exploitation retenu

Afin de limiter au maximum les contraintes d'exploitation et d'éviter de congestionner le trafic par un alternat de circulation, il est prévu d'organiser la circulation en sens unique sur la RN57.

Pour ce faire, le sens Suisse – France pourra circuler sur la RN57 sauf les PL jusqu'au 02/10/23 et sauf aux dates de fermeture totale.

Le sens France-Suisse sera dévié par les routes départementales suivant les cartes ci-dessous.

Au droit de la zone de travaux, la RN 57 sera fermée suivant les modalités suivantes :

Phase 1 : du 28 août 2023 au 02 octobre 2023

- fermeture dans le sens Suisse-France pour les poids lourds
- fermeture dans le sens France-Suisse pour tous les usagers.

Phase 1bis : nuit du 12 au 13 septembre 2023

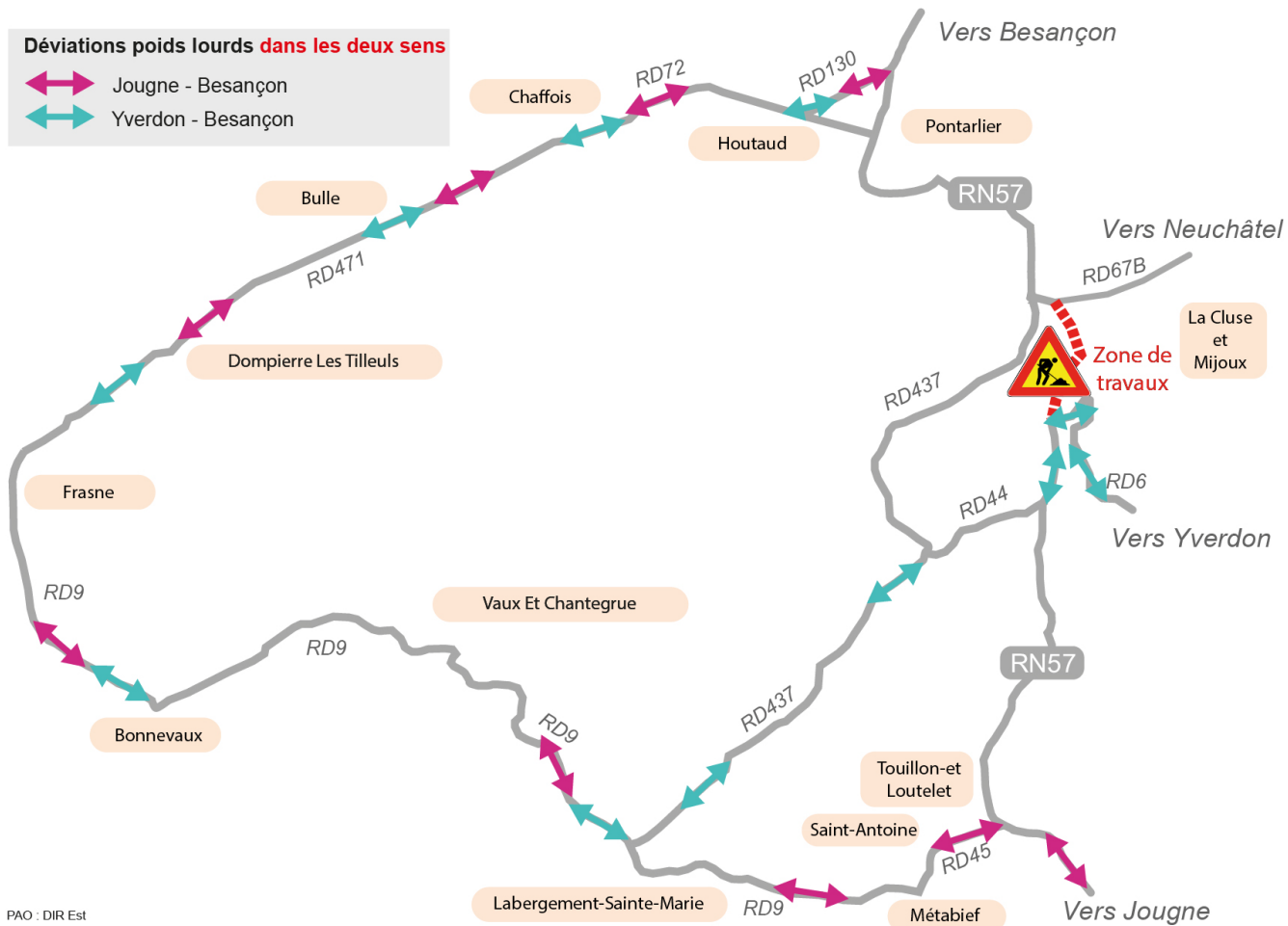
- fermeture dans les deux sens pour tous les usagers

Phase 2 : du 2 octobre 2023 au 10 novembre 2023

- fermeture dans le sens France-Suisse pour tous les usagers

Phase 2bis : du 30 au 31 octobre 2023

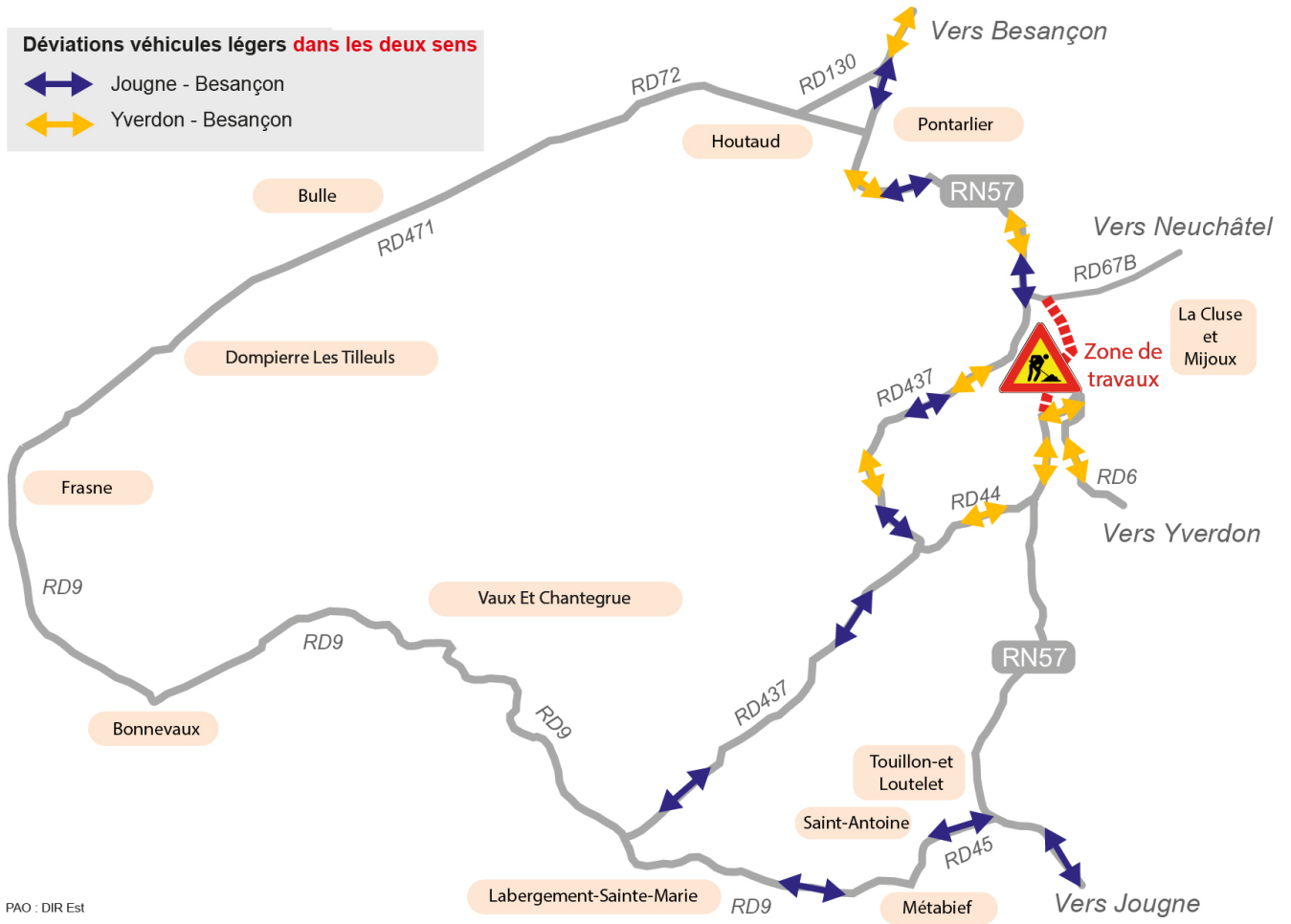
- fermeture dans les deux sens pour tous les usagers



Déviations véhicules légers dans les deux sens

↔ Jougne - Besançon

↔ Yverdon - Besançon



PAO : DIR Est

Zoom sur la commune de la Cluse et Mijoux

Pendant les phases de coupure de la RN57, des fermetures physiques seront mises en place.



V – Ce qu'il faut retenir

La reprise du chantier du pont de la Tuilerie entraînera les coupures de la RN 57 suivantes :

- **Pour les poids lourds :**
 - la fermeture de la RN57 dans les deux sens de circulation du **28 août au 02 octobre 2023 et du 30 au 31 octobre 2023 ;**
 - la fermeture de la RN57 dans le sens France – Suisse du **02 octobre au 10 novembre 2023 ;**
- **Pour les autres véhicules :**
 - la fermeture de la RN57 dans les deux sens de circulation du **12 au 13 septembre et du 30 au 31 octobre 2023 ;**
 - la fermeture de la RN57 dans le sens France – Suisse du **28 août au 10 novembre 2023.**

Des déviations différenciées pour les PL et les autres véhicules seront mises en place.

Pour ceux qui ne pourront pas éviter ce secteur et pour réaliser au mieux leurs déplacements, la DIR Est diffusera une information *via* :

- * les médias
- * le site internet de la DIR Est
- * les panneaux d'information de part et d'autre des chantiers

**La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension,
pour la gêne occasionnée et leur recommande la plus grande prudence,
afin d'assurer leur propre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier**

Contact presse : Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
06 19 18 05 57 – 06 42 52 55 60

Siège de la Direction Interdépartementale des Routes Est
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 03 83 50 96 00
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex

VI – Annexe – Présentation de la DIR Est

La DIR Est - Direction Interdépartementale des Routes Est créée par arrêté interministériel du 26 mai 2006 est un service déconcentré du Ministère chargé des Transports.

La DIR Est relève de l'autorité du préfet du Bas-Rhin, préfet de la région Grand Est, préfet coordinateur des itinéraires routiers. Elle est opérationnelle depuis le 23 octobre 2006.

Son réseau routier s'étend sur 2 régions (Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, en partie), sur 10 départements et compte 1 340 km de routes nationales et autoroutes non concédées (hors bretelles).

Son organisation s'articule autour :

- des services du siège situés à Nancy,
- de 2 divisions d'exploitation : Besançon et Metz,
- de 2 services d'ingénierie routière (SIR) : SIR Lorrain, SIR Vesoul,
- d'un service spécialisé en ouvrages d'art.

Le réseau de la DIR Est

